

DISCUSSION DELIB 6

Le Maire : « Y a-t-il des questions ou des commentaires ? Monsieur JAMMET et Monsieur QUEVAREC. »

Monsieur JAMMET : « Oui, Monsieur le Maire, comme d'habitude à chaque fois ça va être une délibération semblable qui est proposée. J'ai fait un peu le compte sur 58 logements de fonction, il y en a 11 qui ne sont pas propriété de la Ville, soit pratiquement 20 % des logements de fonction occupés et cela même alors que vous avez déclassé des logements pour les vendre. Je vous la fait court, je ne vous donne pas les adresses des logements. Ce que ne dit pas la délibération, c'est que la Ville est de plus engagée dans une politique de modifications de certains emplois qui donnaient droit, je pense notamment aux gardiens d'écoles qui sont assujettis notamment au ménage et dont les logements sont retirés au profit de ce que vous appelez des coordonateurs. Un certain nombre de gardiens de locaux municipaux aussi qui se voient eux aussi retirer leur logement. La première des conséquences d'ailleurs ça a été une certaine recrudescence des vols et des effractions dans certaines écoles qui ne disposent plus de gardiens. Voilà, pour ces deux raisons, j'ajouterai l'opacité dans laquelle ces attributions sont effectuées, je n'approuverai pas cette délibération et d'ailleurs, dans cet esprit, je vous demande à nouveau, Monsieur le Maire, la mise en place de critères objectifs, clairs, transparents et vérifiables par tous quant aux attributions de ces logements. Il me semble que ce serait la meilleure façon de procéder. »

Le Maire : « Monsieur QUEVAREC. »

Monsieur QUEVAREC : « Et bien dans le prolongement de ce que dit Monsieur JAMMET, effectivement on aimerait avoir quelques précisions sur ces deux nouveaux logements et surtout qui les occupaient avant. Au dernier Conseil, il y avait le 3 rue Jacques Cartier qui était occupé par l'agent du Centre Abel Auvray. Il ne figure plus cette fois dans la liste, qu'est-il devenu ? Autre élément, avant cette délibération je crois il n'y avait pas de logement pour le gardien du musée de l'Hôtel DIEU, juste pour que l'on comprenne pourquoi et puis maintenant le gardien de l'Agora qui est logé sur place, ça me paraît une bonne chose, a priori il n'était pas non plus sur la liste puisque ce logement était vide ou est-ce qu'il était occupé ou il y avait je crois une association qui l'occupait en partie mais laquelle ? J'avoue que je ne le sais plus et effectivement pendant que l'on est sur le chapitre de la transparence, vous le savez évidemment le gardien de la mairie du Val Fourré, qui vient de partir à la retraite, il occupait avec sa famille un beau F5, rue Mermoz, et vous le savez que les F5 sont plutôt rares et recherchés à Mantes, on voit notamment dans la liste des logements de fonction, il n'y en a que six. Il y a de nombreuses familles mantaises qui sont à la recherche de logements plus grands, que comptez-vous faire pour ce logement de la rue Mermoz, ce grand logement ? »

Le Maire : « Bien, je vois qu'effectivement vous vous rapprochez de plus en plus de Monsieur JAMMET dans les questions ou à d'autres moments, mais ça ce sont des choses qui arrivent. Je veux d'abord, comment dire, rassurer Monsieur JAMMET, il n'y a pas de lien entre la qualité des gardiens qui habitent sur place ou d'éventuels vols qui se produisent ici ou là, tout simplement parce qu'il y a un agent qui est logé dans chaque école, après il

appartient en termes de gestion à savoir de qui il s'agit. Quant à vous, Monsieur QUEVAREC, tous ces logements ont... de toute façon chacun à chaque fois ici réclame la transparence. La transparence, on ne peut pas faire mieux, vous avez la fonction, vous avez l'adresse, la propriété, le type, vous avez tout. Donc de toute façon tout est indiqué ici et comme on ne va pas passer en revue l'ensemble des personnes qui sont ici et ceux qui sont, soit dans des logements privés, soit dans des logements de la Ville, parce que c'est une question de gestion de patrimoine, voilà ce que je voulais vous dire et l'on fait avec les moyens que l'on a en termes d'appartements. Sur ce.... ».

Monsieur JAMMET : « Non, mais Monsieur le Maire... ».

Le Maire : « Vous voulez parler du rapprochement avec Monsieur QUEVAREC. »

Monsieur JAMMET : « Non, ça, c'est... ».

Le Maire : « Je vous ai dit qu'il y avait un agent logé dans chaque école. »

Monsieur JAMMET : « Vos petites allusions politiciennes ne m'intéressent pas. Je vous pose simplement une question. Est-ce qu'un coordonateur a une mission de gardiennage dans l'école ? »

Le Maire : « Monsieur JAMMET, tous les agents logés ont forcément une mission de gardiennage à un moment donné, ici ou ailleurs. Sur ce, y a-t-il des oppositions ? »

Monsieur QUEVAREC : « Non, une question juste... ».

Le Maire : « On ne va pas poser des questions à rallonge, Monsieur QUEVAREC, vous les posez une fois. »

Monsieur QUEVAREC : « Je vais être très clair mais répondez dans ce cas là. Qu'allez-vous faire du logement F5 rue Jean Mermoz ? »

Le Maire : « Monsieur QUEVAREC... ».

Monsieur QUEVAREC : « Alors répondez-moi. »

Le Maire : « Il est affecté au gardiennage, nous ne sommes pas ici de ce que nous ferons dans les prochaines gestions, vous le verrez dans la prochaine liste. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ne prennent pas part au vote ? C'est donc adopté. »